

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013

N°36 ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

DCM-2013-163
N° 36

ARRONDISSEMENT
DE CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE
CHAMBERY

OBJET : ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION
DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 27

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Nicole Guilhaudin, Michel Haudry, Isabelle Herlin, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 4

Hugues Manouvrier, Corinne Townley, Xavier Dullin, Isabelle Huni-Cordier

Délégations de Vote : 14

Yves Barbuissat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochet a donné pouvoir à Claude Fachinger, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre, Jean-Claude Trotel a donné pouvoir à Charline Galea

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013

N°36 ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapport de Danièle Bac-David

Par délibération en date du 31 mars 2008, le Conseil Municipal a accordé au Maire, ou en cas d'absence et d'empêchement du Maire, aux deux premiers Adjoints dans l'ordre du tableau, délégation des pouvoirs prévus par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que la subdélégation par le Maire aux élus en charge des Travaux et de l'Animation, des pouvoirs relatifs au 4^{ème} alinéa de l'article L. 2122-22 dudit code.

En application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est tenu de rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal, de toutes décisions qui auront été prises en vertu de la délégation donnée au Maire et à ses Adjoints par la délibération citée ci-dessus.

En vertu des articles précités, une liste des décisions du Maire prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal est présentée.

MARCHES - AVENANTS - CONVENTIONS - LETTRES DE COMMANDE

09/04/13	PACT SAVOIE (DGST) Décision n° 104	Etude de faisabilité d'un projet de maîtrise d'ouvrage d'insertion pour la sortie d'insalubrité d'un immeuble situé 111 rue Croix d'Or à Chambéry - Montant estimatif :	5 600,00 € H.T.
09/04/13	EURL SETIS GROUPE DEGAUD (Urbanisme) Décision n° 105	Réalisation de l'étude d'impact préalable à l'aménagement d'un éco-quartier sur le site de l'ancienne usine de verre textile (Vetrotex) - Tranche ferme : - Tranche conditionnelle 1 : - Tranche conditionnelle 2 :	16 085,00 € H.T. 15 915,00 € H.T. 5 415,00 € H.T.
17/04/13	Dominique FAUNIERES (DGST) Décision n° 112	Restauration du monument « La mise au tombeau » situé dans la crypte de l'église de Lémenc	7 987,50 € H.T.
18/04/13	ERDF SILLON ALPIN (DGST) Décision n° 113	Gymnase Cœur de Mérande Convention de raccordement au réseau public de distribution Basse Tension	5 706,67 € H.T.
23/04/13	Cie « LA FERME EN CHEMIN » (Petite enfance) Décision n° 120	Convention d'animation Spectacle intitulé « Eveil des sens », le 4 juin 2013 au multi-accueil Pain d'Epice	192,00 €
26/04/13	ENTREPRISES REGIONALES D'ASCENSEURS (RMCS) Décision n° 115	Ascenseurs parking des Ducs Remplacement de la partie électrique complète par une armoire à variation de fréquence	10 450,00 € H.T.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013

N°36 ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

06/05/13	INEO RHONE ALPES AUVERGNE (RMCS) Décision n° 82	Parking du Château et de la Falaise Mise en sécurité incendie et équipement d'alarme incendie - Tranche ferme : - Tranche conditionnelle :	51 461,85 € H.T. 47 535,45 € H.T.
	(Bibliothèques)	Conventions d'animation à la Médiathèque Jean-Jacques ROUSSEAU organisées à l'occasion de l'année thématique « Chambéry, une ville au service des montagnes »	
13/05/13	M. MARTENON Thierry Décision n° 108	Conférence « Le sculpteur et le bois », le 25 juin 2013 Prise en charge des frais de déplacement	A titre gratuit
13/05/13	M. WANTELLET Maurice Décision n° 109	Conférence « Les Alpes et les peintres », le 11 juin 2013 Prise en charge des frais de déplacement	A titre gratuit
14/05/13	IMPRIMERIE COULEURS MONTAGNE (Infocom) Décision n° 141	Accord-cadre – Travaux d'impression Marché subséquent Impression du programme d'été de Chambéry	9 563,00 € H.T.
15/05/13	Mme LEPAN Géraldine (Musées) Décision n° 127	Programmation culturelle aux Charmettes Conférence intitulée « Rousseau-Diderot, amis/ennemis », le 1 ^{er} juin 2013 Prise en charge des frais de déplacement et restauration	A titre gratuit
15/05/13	ASS. BABA CHAM'BA (Animation) Décision n° 147	Convention d'animation de la cérémonie de dénomination du stade Michel VALLET au Biollay, le 18 mai 2013	250,00 €
15/05/13	Sté OPERIS (DSI) Décision n° 150	Avenant au contrat de téléaintenance des composants du système informatique : logiciel ALOES installé au service Urbanisme	300,00 €
15/05/13	ASS. PSA SAVOIE (Cité des Arts) Décision n° 152	Cité des Arts – Interventions pédagogiques Masterclasse saxophone avec Frank VAGANEE, le 30 mai 2013	325,16 €
	(Infocom) Décision n° 145	Régie publicitaire des éditions municipales Impression et distribution du magazine municipal Durée du marché : un an, renouvelable 3 fois	
16/05/13	AK UNIQUE COMMUNICAT°	Lot n° 1 : Régie publicitaire	40 000,00 € H.T. max. par an
16/05/13	SAVOY OFFSET	Lot n° 2 : Impression, façonnage, livraison du Magazine municipal	80 000,00 € H.T.
16/05/13	Lot infructueux	Lot n° 3 : distribution du magazine municipal	
17/05/13	Sté CANON (DSI) Décision n° 151	Contrat de maintenance du photocopieur Canon situé à la Maison des Associations	600,00 € H.T. par trimestre
19/05/13	ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE (Aff. Culturelles) Décision n° 148	Ciné concert Orchestre des Pays de Savoie, le 17 juin 2013, intitulé « Quand les compositeurs font leur cinéma »	2 675,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013

N°36 ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

22/05/13	CITEM (Voirie) Décision n° 144	Parc de la Calamine – Risque de chutes de blocs de la falaise – Phase 1 : débroussaillage, purges, confortements et poses de capteurs	47 434,00 €
22/05/13	ASS. CROIX ROUGE (Animation) Décision n° 156	Fête de la musique, le 21 juin 2013 Dispositif prévisionnel de secours	1 350,00 €
22/05/13	Ent. CITEOS BRONNAZ (Cadre urbain) Décision n° 162	Requalification de l'avenue d'Annecy (Avenant n°2 - création de prix nouveaux pour réaliser les travaux d'éclairage public liés à la rénovation de la galerie marchande Lot n° 3 : Eclairage public	17 753,00 € H.T.
24/05/13	Sté AFFILIATED COMPUTER SERVICE (RMCS) Décision n° 165	RMCS Parcs Falaise, Château et enclos Roissard – Mise en œuvre, modification du réseau et du matériel informatique	12 527,00 € H.T.
24/05/13	Sté AFFILIATED COMPUTER SERVICE (RMCS) Décision n° 166	RMCS Parcs Falaise, Château, Ducs et enclos Roissard Fourniture et réparation des matériels	10 708,60 € H.T.
27/05/13	ASS. SD LIVE SON ET LUMIERE (Animation) Décision n° 140	Fête de la Musique, le 21 juin 2013 Sonorisation du podium des Halles	520,00 €
03/06/13	Sté NEPTUNE (DSI) Décision n° 180	Contrat de maintenance et d'assistance Pack internet, borne et wifi installés à la Maison des Associations - Durée du contrat : 36 mois à compter du 1 ^{er} octobre 2012	3 000,00 € H.T.
07/06/13	ASS. COUTUMES ET COSTUMES (CCSTI) Décision n° 155	Convention de mise à disposition de l'exposition « Coutumes et costumes de Savoie » du 5 juin au 7 septembre 2013, à la Maison des Parcs et de la Montagne	2 000,00 €
	(CCSTI)	Convention de prestation de services et interventions artistiques sur l'exposition « Futur antérieur », du 3 décembre 2013 au 15 mars 2014 à la Galerie Eureka	
07/06/13	ASS. « THE POSSE 33 » Décision n° 182	Réalisation bande sonore, texte slam...	1 250,00 €
07/06/13	COLLECTIF MEDLAKOLOR Décision n° 181	Réalisation visuel affiche exposition + 4 toiles de décor	5 610,00
12/06/13	FOREZ'ANE (Petite enfance) Décision n° 128	Accueil d'un groupe d'enfant du multi-accueil Les Lauriers, au sein de l'association pour des activités de contact avec l'animal, le 26 juin 2013	130,00 €
12/06/13	FOREZ'ANE (Petite enfance) Décision n° 134	Accueil d'un groupe d'enfant du multi-accueil de Chantemerle, au sein de l'association pour des activités de contact avec l'animal, le 28 juin 2013	130,00 €
	(Petite enfance)	Convention d'animation dans les structures Petite enfance	

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013

N°36 ACTES PASSES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

12/06/13	Cie MIETTE ET COMPAGNIE Décision n° 133	Spectacle le 17 décembre 2013 au multi-accueil Les Lauriers	400,00 €
12/06/13	Cie DEBLOCK MANIVELEL Décision n° 149	Spectacle le 21 juin 2013 à la crèche collective La Farandole	320,00 €
12/06/13	Sté RECORD PORTES AUTOMATIQUES (Bibliothèques) Décision n° 183	Contrat de maintenance des portes automatiques de la Médiathèque Jean-Jacques ROUSSEAU et de la Galerie Eureka	5 226,52 € H.T.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

03/05/13	MATERNITE DU CENTRE HOSPITALIER DE CHAMBERY (Population) Décision n° 135	Mise à disposition de locaux pour la permanence « Accueil enregistrement l'Eveillon » afin de faciliter les opérations obligatoires de déclaration de naissance auprès des agents délégués par le Maire Mise à disposition consentie à titre gratuit pour une durée de 4 ans	
----------	---	---	--

DIVERS

10/04/13	M. Hervé VALDIVIA (Domaine public) Décision n° 75	Avenant n° 1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public à des fins privatives du bar des Halles « Le Reg'Halles » Cet avenant acte la prolongation du dispositif transitoire jusqu'à la fin octobre 2013 avec les adaptations suivantes : - redevance fixe mensuelle : 255 € H.T. - redevance variable mensuelle : 1 % du chiffre d'affaire - loyer mensuel location licence IV : 75 € H.T.	
17/06/13	REGIE D'AVANCES POUR LE STATIONNEMENT EN OUVRAGE (Direct° Finances et Commande Publique) Décision n° 200	Acte constitutif de la régie Il est institué une régie d'avances pour le remboursement des sommes dues aux abonnés des parcs du Château, Ducs, Falaise et enclos Roissard, qui résilient ou modifient leur abonnement	

Nombre de Conseillers
- en exercice : 45
- présents : 27
- délégations de vote : 14
- absents : 4

Le Conseil Municipal, après avoir pris
connaissance de cette liste de décisions,
donne acte du présent compte-rendu

Le Signataire, soussigné, certifie que
cette délibération a été affichée en
extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire
Bernadette Laclais